

CHSCT 44
DU 29 AVRIL 2019

LIMINAIRE

MISSIONS
RESEAU,
EMPLOIS,
FINANCES PUBLIQUES
SACRIFIÉES



CHSCT DU 29 avril 2019

Déclaration liminaire

Monsieur le président
Nous ne pouvons tenir ce CHSCT aujourd'hui sans parler du procès pour harcèlement moral ou complicité de harcèlement à l'encontre de la personne morale de France Télécom et de 7 personnes physiques à la tête de l'entreprise de 2007 à 2010 dont Didier Lombard PDG, procès qui se tiendra du 6 mai au 2 juillet 2019.

Nous engageons tous les responsables administratifs à se plonger dans cette sinistre histoire de la transformation du dernier service public des télécoms en Europe en société commerciale.

Nous vous engageons à réfléchir aux effets du plan NEXT, plan mis en place afin de supprimer 22 000 emplois entre 2006 et 2008,

nous vous engageons à mesurer les effets de l'anéantissement des amortisseurs sociaux, de la casse des solidarités avec la co-existence des salariés sous 2 statuts différents (fonctionnaires et salariés de droit privé) qui a abouti à une dégradation générale des droits de l'ensemble des salariés.

Les observateurs de cette tragédie décrivent des restructurations incessantes, des mobilités forcées, le stress comme mode de management,

un sentiment d'abandon, de trahison des pouvoirs publics, une perte de sens du travail, la fixation d'objectifs irréalisables, la perte de notion de collectif de travail, le refus de prendre en compte la souffrance ... et bien d'autres méthodes tout aussi intolérables qui ont conduit bon nombre de salariés à se suicider face au mépris et au cynisme auxquels ils étaient confrontés. Pour l'Union Syndicale Solidaires comme pour Solidaires Finances ainsi que l'ensemble des organisations syndicales, ce procès doit être enfin l'occasion pour les salariés, les familles de se faire entendre, d'obtenir réparation notamment avec une condamnation exemplaire des dirigeants en cause.

Nous engageons tous les responsables administratifs à prendre conscience que leurs méthodes managériales, y compris leur absence de méthode, ont des conséquences sur la vie professionnelle mais aussi personnelles des salarié.é.s, parfois dramatiques mais toujours profondément inscrites en chacun.

L'actualité de nos directions fait écho à la situation de France Télécom certes dans une moindre mesure mais pour combien de temps encore ?



- Les organisations syndicales sont ignorées quand elles ne sont pas discréditées,
- nos collègues douaniers du Nord doivent faire face à l'envoi des forces de l'ordre,
- nos camarades de Haute-Garonne se voient assigner à comparaître devant le tribunal administratif,
- depuis plusieurs mois la tension et l'inquiétude s'amplifient au ministère quand à l'avenir de ses missions et de ses agent.e.s ,
- les agent.e.s des pôles 3E des DIRECCTE sont toujours en quête d'un emploi depuis l'annonce de la privatisation de leurs missions et de la suppression de 310 postes sur 410 !
- les agent.e.s de la DGFIP attendent toujours pour connaître la future organisation de leur direction si tant est que leur direction perdure,

Le guide sur la conduite de projet ne dit-il pas que les projets doivent être examinés en CHSCT le plus en amont possible et d'autant plus s'ils sont qualifiés de projets importants au sens de l'article 57 du décret n°82-453 ? De qui se moque t on ?

Les agents attendent qu'on les écoute, que l'on prenne en considération leur avis, que l'on tienne compte de leurs inquiétudes et de leurs difficultés. Ils refusent d'attendre le bon vouloir d'un ministre, d'un directeur, d'une directrice pour connaître leur avenir. Ils refusent d'être mis devant le fait accompli et d'être privés de leur droit à choisir leur avenir professionnel et personnel.

Rappelons ici quelques résultats de l'Observatoire interne de la DGFIP :

- 69 % des agents trouvent que la DGFIP évolue trop rapidement et ils sont 76 % à trouver que ces évolutions sont négatives.
- 76 % d'entre eux n'ont pas confiance quant à leur avenir au sein de la DGFIP.
- 61 % trouvent que leur motivation au travail diminue,
- 68 % ne sentent pas reconnus dans leur travail.

Face à ces résultats inédits et qui reflètent un réel mal être au travail, nous engageons tous les responsables administratifs présentes et présents à ne pas se faire complices d'un système qui tend de plus en plus à déshumaniser notre environnement professionnel concourant ainsi à notre perte à toutes et à tous.



LE 9 MAI

TOUTES ET TOUS EN GREVE

LE 9 MAI

TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION

- **POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS**
- **POUR LA DÉFENSE DE LA FONCTION PUBLIQUE**
- **POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DUSSOPT**